

choisir ses statuts en PVC

Objectifs

Une nouvelle boutique paysanne se met en place à Gignac. Le groupe de producteurs se réunit maintenant depuis plusieurs mois pour concrétiser le projet et ouvrir le point de vente en fin d'année 2016. Pour parvenir à concrétiser le projet, les futurs mem

Pré-requis

Faire parti du groupe d'agriculteurs porteur du projet de boutique paysanne de Gignac.

Contenu

Présentation des différents statuts juridiques existants dans le réseau.
Présentation des éléments liés au projet qui entrent en jeu dans le choix des statuts (bail commercial ou non, montant des investissements prévus...etc).

Présentation des atouts et contraintes des différents statuts existants dans le réseau : le statut association loi 1901, le statut SARL et le statut GIE. Illustration des enjeux initiaux et à venir, en s'appuyant sur des situations réelles.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 03/10/2016

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Mas de Saporta
34875
LATTES cedex
Tel. 04.67.06.23.67
<http://www.jeminstallepaysan.org/>
N° d'organisme de formation :
91300280330

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

06 oct 2016

13:00 - 20:30 (7hrs)

Chez Odile Boutières Ferme Lafon de Lacan.
34230 St Pargoire

Pascale Mejean, animatrice formatrice du réseau des Boutiques Paysannes

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))